

Communauté de communes de Villedieu Intercom

--:--:--

(arrêté préfectoral constitutif du 30 mai 2013)

A - COMPETENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

Elaboration et suivi d'un Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur :

- Adhésion au SCOT du saint-lois pour le canton de Percy
- Adhésion au SCOT du pays de la Baie pour le canton de Villedieu les Poëles, les communes de La Chapelle Cécelin, Saint-Martin le Bouillant, Saint-Maur de Bois, Coulouvray-Boisbenâtre, Saint-Pois, Boisyyvon, Le Tanu-Noirpalu

Création, aménagement (et/ou extension), gestion et entretien de zones d'activités économique d'intérêt communautaire :

Sont d'intérêt communautaire les ZA suivantes :

- . ZA de la Sienne à Villedieu les Poëles
- . ZA de la Bertochère à Fleury
- . ZA du Caquevel à Villedieu les Poëles

Aménagement numérique du territoire

Adhésion au syndicat mixte du Pays de la Baie du Mt Saint-Michel

Etre habilité à intervenir dans le cadre de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée au nom et pour le compte de ses communes membres et à leur demande ainsi qu'auprès de syndicats mixtes ou de tout autre organisme de coopération.

Action de développement économique

Actions d'intérêt communautaire favorisant le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques

Sont d'intérêt communautaire :

- construction des nouveaux ateliers relais, extension et maintenance des ateliers existants (entreprise SM3 à Villedieu les Poëles, ALG plomberie à Saint-Pois, Dathonit à Saint-Pois)
- réalisation et gestion de pépinières d'entreprises
- promotion économique du territoire de la communauté de communes
- traitement et gestion de friches industrielle

Etudes permettant de développement économique des communes membres de la communauté de communes

Sont d'intérêt communautaire :

- signature de contrats avec l'ensemble des partenaires (Union européenne, Etat, Région, Conseil général, Pays, communautés de communes, communes membres)
- toutes actions relatives au développement du Pôle d'excellence des métiers d'art
- versement de subvention pour toutes activités ayant trait au développement local.

B - COMPETENCES OPTIONNELLES

1 - Protection et mise en valeur de l'environnement, dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Collecte des ordures ménagères
- Traitement des ordures ménagères : adhésion au syndicat mixte du Point-Fort pour l'ensemble de son territoire
- Création et gestion des déchetteries sur le territoire : adhésion au syndicat mixte du Point-Fort pour l'ensemble de son territoire
- Mise en place et gestion d'un tri sélectif pour collecter les matières recyclables
- Mise en place et gestion d'un tri sélectif pour traiter les matières recyclables : adhésion au syndicat mixte du Point-Fort pour l'ensemble de son territoire
- Aménagement et entretien des cours d'eau : adhésion au Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne (SIAES), au Syndicat de la Souilles, à l'association Odysée.
- Assainissement non collectif : étude de Zonage, création et gestion des missions dévolues au service public de l'assainissement non collectif (SPANC)
- Etude, réalisation et aménagement de secteurs touristiques : entretien et promotion des chemins de randonnée :
 - . adhésion au syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont St-Michel qui assurera le développement équilibré de son territoire par la mise en œuvre du projet de Pays ou de la charte de développement du Pays de la Baie du Mont St-Michel

2 - Politique du logement et cadre de vie

- Réalisation, gestion et suivi d'opérations programmées et d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Réalisation, gestion et suivi de toutes autres opérations conventionnelles d'amélioration de l'habitat
- Construction d'un logement locatif à La Haye Bellefonds
- Réhabilitation du presbytère de Maupertuis pour la création de deux logements locatifs
- Création, gestion et entretien du Foyer de Jeunes travailleurs de Villedieu les Poëles
- Création, gestion et entretien de l'accueil des gens du voyage.

3 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

- Entretien, fonctionnement et gestion des médiathèques et bibliothèques du territoire
- Versement de subvention pour toutes activités ayant trait au développement culturel
- Création, gestion et entretien de la piscine de Villedieu les Poëles
- Versement de subvention pour toutes activités ayant trait au développement sportif

IV - Actions sociales d'intérêt communautaire

Actions enfance-jeunesse :

Les actions d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance : sont d'intérêt communautaire les actions, services et équipements à caractère social en faveur de la petite enfance et de la jeunesse qui mettent en œuvre les termes et les objectifs du Contrat Enfance Jeunesse dont les effets dépassent le cadre communal parmi lesquels :

- le relais d'assistante maternelle (RAM) du territoire
- le projet éducatif social et local (PESL)
- les accueils de loisirs sans hébergement multi-site, maison des jeunes, les accueils périscolaires (gestion des garderies avant l'école et après l'école, gestion du temps de midi en dehors de la restauration scolaire).

Actions de solidarité :

- l'accueil et l'information des personnes en situation de recherche d'emploi, en situation d'insertion
- la création ou par le soutien à la création, de bureaux d'information jeunesse ou de points d'information
- le soutien aux services publics en favorisant les diverses permanences : Mission locale, Pôle emploi, CARSAT, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, Pôle de service +, ...
- le transport des denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire
- les participants aux Centre local d'information et de coordination (CLIC) et Secteur d'action gérontologique (SAG)
- Versement de subvention pour toutes activités ayant trait à la banque alimentaire, au Secteur d'action gérontologique (SAG) et au Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Actions médico-sociales :

- Création et aménagement d'un pôle de santé

C - COMPETENCES FACULTATIVES

- Tourisme : accueil, promotion, communication et toutes actions visant à développer l'offre touristique sur l'ensemble du territoire
- Distribution d'énergie électrique : adhésion au SDEM pour les communes de Percy, Beslon, La Colombe, La Haye-Bellefonds, Le Chefresne, Villebaudon, Le Guislain, Margueray, Maupertuis, Montabot, Montbray, Morigny, Boisyvon, La Chapelle Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, St Martin le Bouillant, St Maur des Bois, St Pois, Le Tanu, Ste Cécile, Bourguenolles, La Lande d'Airou, La Trinité, Chérencé le Héron, Champrépus, Rouffigny, La Bloutière, Fleury
- Construction et entretien de la gendarmerie de Percy et de la trésorerie de Villedieu les Poëles
- Service de secours et de lutte contre l'incendie : adhésion au SDIS
- Transport scolaire : A02 (interlocuteur du Département dans le cadre de l'organisation du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles maternelles, primaires et les collèges)
- Services publics à la demande de transports non urbains de personnes, par délégation du département de la Manche
- Fourrière animale
- Versement de subventions diverses : collèges (voyages, transport piscine, livres scolaires), MFR, versement de subvention pour toutes activités ayant trait au développement agricole
- Entretien paysager des giratoires et terrepleins centraux départementaux, des aires de covoiturage départementales, des terrains propriétés de la communauté de communes
- Maintien d'un service en milieu rural : construction d'un bâtiment destiné à accueillir un distributeur de billets et participation éventuelle au fonctionnement.